

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE AU 38 EME SEMI-MARATHON DE LAVAL

Dimanche 13 Mars 2016 – 9 heures

www.crosscorpo53.fr

Privilégiez l'inscription sur www.klikego.com

Une serviette de bain à la remise du dossard

NOM PRENOM

ADRESSE

VILLE CODE POSTAL

DATE DE NAISSANCE SEXE masculin féminin

TEL ADRESSE EMAIL

CLUB FFA N° de licence

ENTREPRISE ou ASSOCIATION

SIGNATURE

TARIFS :

12 € pour les licenciés FFA (avec copie de la licence) et les adhérents de l'association Cross Corpo Lavallois

15 € pour les autres

18 € : tarif unique pour toute inscription postérieure au 5 Mars 2016

Le bulletin d'inscription, la copie de la licence en cours ou le certificat médical de moins d'un an à la date de la course de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition et le chèque libellé à l'ordre de CROSS CORPORATIF LAVALLOIS sont à envoyer à : **Francine Sonnet**

32 rue de Bel Air 53960 Bonchamp-les-Laval; 06-75-14-64-80 ou 02-43-90-30-61

Courriel : crosscorpo53@gmail.com

Date limite des inscriptions par courrier ou mail: 11 Mars 2016

(toute inscription reçue après cette date ne sera pas prise en compte)

Il n'y a pas d'inscription sur place le jour de la course ni par téléphone

Les inscriptions non conformes ou incomplètes seront rejetées.

Le nombre des inscriptions est limité à 1500.

Extrait du règlement (règlement complet sur www.crosscorpo53.fr)

L'association, en cas d'intempéries, se réserve la possibilité de modifier le parcours ou d'annuler l'épreuve sans remboursement. En cas de non participation, aucun remboursement n'est effectué.

Assurances : l'organisation est couverte par une assurance responsabilité civile. En cas d'accident, les licenciés bénéficient des garanties couvertes par leur licence ; pour les autres, il leur incombe de s'assurer personnellement.

Droit à l'image : tout concurrent à qui il est attribué un dossard autorise le Cross Corporatif Lavallois à utiliser les images fixes et audiovisuelles prises lors de la course, sans contrepartie financière et pour la durée la plus longue prévue par la loi.

Le parcours est interdit aux vélos.

Le chronométrage de la course s'arrêtera au bout de 2 h 20